

RENTREE DES ELEVES

Lundi 10 août 2020	16h	Accueil des <u>nouveaux</u> élèves internes	avec accueil des parents et/ou des correspondants des élèves internes
Mardi 11 août 2020	7h à 12h	Accueil des classes	1 ^{ère} année CAP, 2 ^{ndes} professionnelles 2 ^{ndes} générales
	16h	Accueil des autres élèves internes	
Mercredi 12 août 2020	7h à 12h	Accueil des classes	Terminale CAP 1 ^{ères} et Terminales professionnelles 1 ^{ères} et Terminales générales et technologiques 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année BTS et CPGE ECT
Jeudi 13 août 2020	à partir de 7h	Accueil de toutes les classes (début des cours)	
Vendredi 14 Août 2020	17h	Fermeture de l'internat (<i>réouverture le dimanche 16/06 à 16h</i>)	

INSCRIPTIONS - RÉINSCRIPTIONS

Se présenter au bureau de la vie scolaire de 7h à 15h, sauf le vendredi 03/07/20 de 7h à 12h.

Seconde générale et technologique Seconde BAC PRO 1 ^{ère} année CAP	Du mercredi 24/06/2020 au vendredi 03/07/2020 - mercredi 24/06 et mardi 30/06 : Collège de Teva i Uta - jeudi 25/06 et mercredi 01/07 : Collège de Papara - vendredi 26/06 : Collège de Paea - jeudi 02/07 : Collège de Paea et tous établissements - vendredi 03/07 : Tous établissements
1 ^{ères} , Terminales	Du lundi 15/06/2020 au mardi 23/06/2020
Redoublants de Terminale	Du mardi 04/08/2020 au vendredi 07/08/2020
1 ^{ère} année BTS 1 ^{ère} année classe prépa CPGE-ECT	Du mardi 04/08/2020 au vendredi 07/08/2020



MANUELS SCOLAIRES

L'Association des Parents d'Elèves commande et gère les livres et fiches techniques sélectionnés par les professeurs pour l'année scolaire. Elle participe aussi aux commandes des équipements et tenues nécessaires dans certaines filières du lycée professionnel. A ce titre, je me permets de vous informer qu'à son inscription au lycée, vous (ou votre enfant), devrez vous acquitter du montant de **la location annuelle Manuels Scolaires 2020/2021** d'un montant de :

Classes Générales et Technologiques :

- Classes de seconde	9 000 F
- Classes de première	9 000 F
-- Classes de terminale	9 000 F

AIDES FINANCIERES

*Aides pour le règlement de vos factures de cantine ou d'internat :

- N'oubliez pas que vous pouvez déposer un **dossier de bourse** à tout moment de l'année auprès du service d'intendance. Ce dossier permet aux familles ayant de faibles revenus ou sans revenus de bénéficier d'une prise en charge de la cantine ou des frais d'internat par le Territoire (service des Bourses à la DGEE).
- En cas de difficultés financières même temporaires, vous pouvez adresser une demande d'**aide de fonds social** auprès de l'assistant(e) de service social du lycée au 40 54 76 50 en prenant rendez-vous. Votre dossier sera examiné en toute confidentialité. N'hésitez pas à vous renseigner sur cette aide !

*Pour information, autres aides possibles par le biais du Fonds social du lycée :

- Aides pour l'achat de fournitures scolaires et de sacs à dos
- Aides vestimentaires (vêtements et chaussures de sports)
- Prise en charge de la location des manuels scolaires et de la tenue (pour les ateliers en filière professionnelle)
- Besoins péri-éducatifs (sorties scolaires par exemple)
- Frais médicaux et paramédicaux (optiques, orthophonie...)
- N'hésitez pas à vous renseigner sur ces aides ! afin de prendre un rendez-vous.

*Aides de la CPS :

La CPS peut également vous attribuer des aides telles que le complément familial qui peut comprendre :

- aides aux frais de scolarité, frais d'inscription, frais de cours liés à l'enseignement technique et professionnel,
- participation à la cotisation de la coopérative, à la cotisation de l'Association des parents d'élève,
- frais de tenue vestimentaire ou d'équipement de sécurité exigés dans le cadre de l'enseignement, plafonné à 20 000 Fcfp,
- aides aux frais de cantine et d'hébergement en internat